Le vaccin contre la grippe (l'influenza) :



ce qu'il faut savoir

La grippe (l'influenza) est une maladie respiratoire grave.

Il est estimé que lors d'une année donnée, la grippe (l'influenza) cause 12 200 séjours à l'hôpital et 3 500 décès au Canada.



Il faut se faire vacciner chaque année.

Les enfants et les adultes sains peuvent transmettre le virus de la grippe (l'influenza) à d'autres avant même de présenter des symptômes. Le vaccin saisonnier contre la grippe (l'influenza) réduit la propagation du virus d'une personne à l'autre. Il est particulièrement important de se faire vacciner contre la grippe pour protéger les personnes les plus à risque de tomber malades, comme celles pour qui le vaccin n'est pas recommandé ou celles qui ne développent pas de réponse immunitaire au vaccin.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande que tous les Canadiens et Canadiennes de 6 mois et plus qui n'ont pas de contre-indications reçoivent le vaccin antigrippal annuel. Il est particulièrement important que les personnes à risque élevé d'être gravement malades et les personnes capables de transmettre la grippe aux personnes à risque élevé se fassent vacciner annuellement contre la grippe saisonnière. Ces populations incluent notamment :

- tous les enfants de 6 à 59 mois;
- adultes et enfants atteints d'une des affections chroniques suivantes :
 - maladies cardiaques ou pulmonaires (notamment dysplasie bronchopulmonaire, fibrose kystique et asthme)
 - diabète sucré ou autres maladies métaboliques
 - cancer, troubles liés à l'immunodépression (résultant d'une maladie sous-jacente, d'un traitement, ou des deux, par exemple la greffe d'un organe plein ou de cellules souches hématopoïétiques)
 - néphropathie
 - anémie ou hémoglobinopathie
 - troubles neurologiques ou du développement neurologique (ces troubles comprennent les troubles neuromusculaires, neurovasculaires, neurodégénératifs et du développement neurologique ainsi que les troubles convulsifs [et, pour les enfants, les convulsions fébriles et les retards de développement isolés], mais ils excluent les migraines et les troubles psychiatriques sans troubles neurologiques)
 - obésité morbide (personnes ayant un IMC de 40 kg/m² ou plus)
 - enfants et adolescents (de 6 mois à 18 ans) sous traitement pendant de longues périodes par de l'acide acétylsalicylique, en raison de la possibilité d'un risque accru de syndrome de Reye associé à la grippe

- personnes enceintes
- résidents de maisons de soins infirmiers et d'autres établissements de soins de longue durée, quel que soit leur âge
- les adultes de 65 ans et plus
- Autochtones
- prestataires de soins de santé et d'autres soins dans des établissements et en milieux communautaires qui, par leurs activités, pourraient transmettre la grippe à des sujets à risque élevé de complications
- contacts familiaux (adultes et enfants) de personnes à risque élevé de complications liées à la grippe, que ces dernières aient été vaccinées ou non
 - contacts familiaux de personnes à risque élevé
 - contacts familiaux des nourrissons âgés de moins de 6 mois; ces derniers sont à risque élevé, mais ils ne peuvent pas recevoir un vaccin antigrippal
 - membres d'un ménage devant accueillir un nouveau-né durant la saison grippale
- personnes qui s'occupent régulièrement d'enfants de O à 59 mois, que ce soit à la maison ou à l'extérieur
- personnes qui fournissent des services à des sujets à risque élevé dans un milieu fermé ou relativement fermé (p. ex., équipage de navire)
- personnes qui fournissent des services communautaires essentiels
- personnes en contact direct avec de la volaille infectée par le virus de la grippe aviaire durant les activités d'abattage



Qui ne devrait pas recevoir le vaccin contre la grippe (l'influenza)

Les vaccins antigrippaux ne devraient pas être administrés aux personnes suivantes :

- les personnes qui ont déjà eu une réaction anaphylactique à une dose antérieure d'un vaccin antigrippal
- les personnes qui ont déjà eu une réaction anaphylactique à n'importe quel composant d'un vaccin antigrippal particulier, à l'exception des œufs
- les personnes qui ont contracté le syndrome de Guillain-Barré (SGB) moins de 6 semaines après une vaccination antérieure contre la grippe

De plus, le vaccin vivant atténué contre l'influenza (VVAI) **ne devrait pas être administré** aux personnes suivantes :

- les personnes immunodéprimées (en raison d'une maladie, d'un traitement ou des deux)
- les personnes sévèrement asthmatiques
- les enfants de moins de 24 mois
- les enfants de 2 à 17 ans qui prennent actuellement de l'aspirine ou suivent un traitement avec de l'aspirine
- les personnes enceintes

Enfin, la vaccination contre la grippe devrait habituellement être reportée pour les personnes atteintes de maladies aiguëes sévères, le temps que leurs symptômes s'atténuent. Cependant, il ne faut pas retarder la vaccination en raison d'une maladie aiguë légère ou modérée, avec ou sans fièvre. Parlez à votre prestataire de santé pour savoir si et quand vous devriez recevoir le vaccin saisonnier contre la grippe.

Vaccins saisonniers contre la grippe disponibles au Canada

Voici les vaccins contre la grippe (l'influenza) recommandés par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et **disponibles** au Canada pendant la saison grippale 2022-2023 :

Type de vaccin	Description du vaccin	Recommandé pour
Quadrivalent (4 souches)	Contient les trois souches grippales les plus courantes qui circuleront selon les prédictions, et une souche supplémentaire	Toute personne de 6 mois et plus
Quadrivalent à haute dose (4 souches)	Contient les trois souches grippales les plus courantes qui circuleront selon les prédictions, et une souche supplémentaire; il est fait pour engendrer une réponse immunitaire plus forte	Personnes de 65 ans et plus
Trivalent adjuvé (3 souches)	Contient les trois souches grippales les plus courantes qui circuleront selon les prédictions; il est fait pour engendrer une réponse immunitaire plus forte	Enfants de 6 à 23 mois Personnes de 65 ans et plus
Quadrivalent vivant atténué (aérosol intranasal) (4 souches)	Contient les trois souches grippales les plus courantes qui circuleront selon les prédictions, et une souche supplémentaire	Enfants de 2 à 17 ans Adultes de 18 à 59 ans



Quand recevoir le vaccin

Le meilleur moment de recevoir votre vaccin antigrippal (vaccin contre l'influenza) est en octobre, avant le début de la saison grippale (d'habitude en novembre). Vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe en tout temps entre octobre et mars, mais le plus tôt est toujours le mieux.

Le vaccin saisonnier contre la grippe peut être administré avec d'autres vaccins

Le vaccin saisonnier contre la grippe peut être administré en même temps ou n'importe quand avant ou après d'autres vaccins, dont les vaccins contre la COVID-19, aux personnes de 5 ans et plus. Renseignez-vous auprès de votre médecin, votre infirmier ou infirmière, votre pharmacien ou pharmacienne ou votre service de santé publique local sur l'administration de plus d'un vaccin à la fois.



Le vaccin saisonnier contre la grippe réduit votre risque de maladie et d'hospitalisation

Le vaccin saisonnier contre la grippe est couramment administré depuis 1946 au Canada. Il protège contre trois ou quatre des souches du virus de la grippe qui circuleront probablement durant la saison grippale selon les spécialistes. De nombreuses études montrent que le vaccin saisonnier contre la grippe réduit efficacement le risque de contracter la grippe et d'être hospitalisé, selon l'âge et l'état de santé de la personne vaccinée et le degré de correspondance du vaccin avec les souches grippales en circulation.

Références

Adapté de : Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Make a strong influenza recommendation; 2022.

https://www.cdc.gov/flu/professionals/vaccination/flu-vaccine-recommendation.htm

Gouvernement du Canada. Grippe (influenza): Pour les professionnels de la santé; 2022. https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/grippe-influenza/professionnels-sante.html

Pour plus de détails au sujet des vaccins antigrippaux disponibles dans votre province ou territoire, visitez

https://immunize.ca/fr/campagne-influenza